

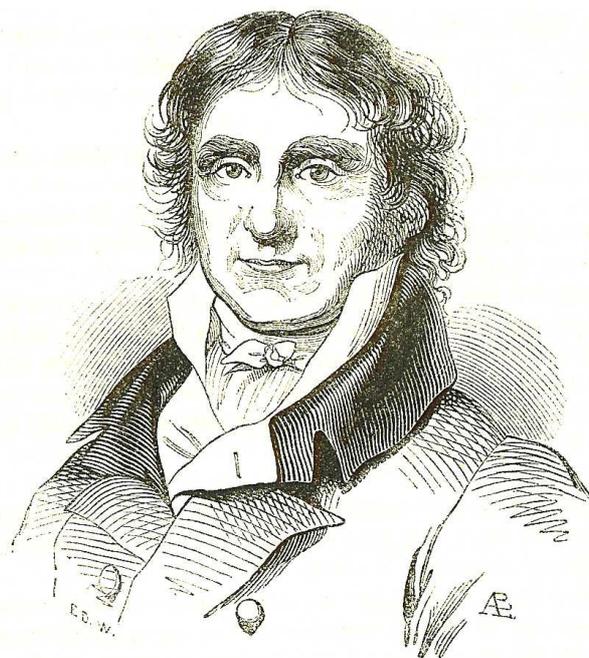
## L'École Centrale de Boulogne-sur-mer (1798-1803) : la première tentative de création d'un lycée public

### *Première partie*

#### L'enseignement secondaire avant 1789

En 1789, l'enseignement secondaire est assuré à Boulogne par les religieux de l'Ordre de l'Oratoire. Leur collège se trouve lors, depuis le 28-4-1631<sup>1</sup>, dans l'ancienne abbaye de Saint Wulmer en haute ville. Un document daté 1726<sup>2</sup> indique que cet établissement comporte 17 personnes : un supérieur et son adjoint, un préfet, deux professeurs de théologie et deux de philosophie, six régents d'humanités et quatre domestiques, et que les dépenses annuelles sont de 1554 livres. Les recettes proviennent des revenus de terres, de locations de maisons, de dîmes diverses et des prébendes théologiques de cette abbaye. Sous l'influence de la philosophie des Lumières, l'enseignement dispensé au moment de la Révolution est ouvert à la modernité, on fait appel chez les élèves autant à la mémoire qu'à la réflexion. Pierre Daunou<sup>3</sup>, après y avoir fait ses études jusqu'en 1777, devient professeur dans cet établissement, puis est ordonné prêtre en 1787.

Le 15-2-1790, l'Assemblée Nationale ayant décrété l'abolition des ordres religieux, le collège de l'Oratoire se trouve rapidement désorganisé puisque des enseignants refusent de prêter le serment civique, et ruiné car privé de ses ressources. Il est fermé définitivement par décret en 1792. Ainsi à Boulogne, on note avec effarement que les jeunes gens ne peuvent bénéficier d'un enseignement secondaire de 1790 à 1798 faute d'établissement ! En 1792 Condorcet et les Girondins avaient tenté de recréer sur d'autres bases un enseignement public, mais les extrémistes tel Marat leur avaient répondu qu'il y avait des problèmes plus importants; on dira même en 1794 au moment de l'exécution du chimiste Lavoisier que «la République n'a pas besoin de savants ...»



(Daunou, d'après un portrait fait pendant sa jeunesse.)

*Pierre Daunou, alors jeune professeur à l'Oratoire.  
(Collection privée)*

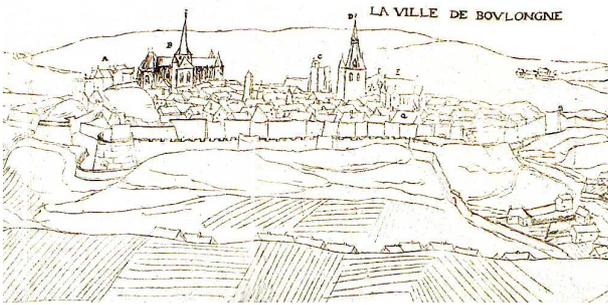
#### Création des Ecoles Centrales

Comme pour se rattraper, la Convention Nationale vote le dernier jour de sa législature, soit le 3 brumaire an IV (25-10-1795) et sous l'instigation de Pierre Daunou, le projet de création des Ecoles Centrales. Au nombre d'une par département, davantage si la population l'exige, une Ecole Centrale est un établissement d'enseignement secondaire, accueillant uniquement des garçons externes de 12 à 18 ans, fonctionnant de façon radicalement diffé-

<sup>1</sup>BM (Archives Municipales de Boulogne), registre des délibérations de 1619 à 1679.

<sup>2</sup>BM (Bibliothèque Municipale de Boulogne), manuscrit 761.

<sup>3</sup>Né le 21-8-1761 à BSN (Boulogne, Saint-Nicolas), fils de Pierre, chirurgien, et de Marie Sauzet, apothicaire.



La haute ville de Boulogne en 1611, on voit l'abbaye Saint-Wulmer (D) derrière le beffroi à gauche. (Collection privée)

rente de celle des anciens collèges de Jésuites ou d'Oratoriens.

L'enseignement y est divisé en trois sections. Dans la première, dès l'âge de 12 ans, on étudie le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes. Dans la seconde section, qui accueille des enfants ayant au moins 14 ans, on aborde les *sciences dures* : mathématiques, physique et chimie. Dans la troisième où il faut avoir au moins 16 ans, l'enseignement porte sur la grammaire, les belles lettres, l'histoire et sur une nouvelle matière : la législation. On estime donc que les mathématiques sont trop difficiles pour être étudiées avant 14 ans, et qu'il faut une certaine maturité pour apprécier la littérature et comprendre l'histoire. Les élèves ont un cursus très individuel, ils peuvent choisir les cours qui les intéressent et les fins d'années scolaires sont sanctionnées par des exercices oraux publics qui peuvent être récompensés par des prix. Chaque élève doit payer chaque année une somme globale de 25 francs comme complément de salaire pour les professeurs, chose qui peut paraître choquante en 2009, mais qui ne doit pas nous faire oublier que l'enseignement secondaire public n'est gratuit en France que depuis 1930 ! La municipalité de Boulogne dispensera deux élèves de cette indemnité<sup>4</sup> en raison des revenus trop modestes des parents : Victor Dupont<sup>5</sup> et Louis Saily<sup>6</sup>.

### Polémique entre Arras et Boulogne

Grâce à Pierre Daunou, auteur de la constitution dite de l'an III, et membre du Conseil

des Cinq-Cents, l'Ecole Centrale du Pas-de-Calais est fixée à Boulogne, ce qui provoque l'ire des Arrageois qui vont œuvrer pendant trois ans à bloquer son installation. Ainsi le 26 pluviôse an VI, le Directoire du département du Pas-de-Calais écrit une lettre<sup>7</sup> au Corps législatif où l'on ironise sur le côté *peu central* du port de Boulogne, «autant distant du point central du département que des côtes anglaises». Certes il est bien vrai que Boulogne est totalement excentré, mais Arras est-il le *point central* du département ? En plus les Arrageois écrivent textuellement ceci : «non seulement l'inconvénient de la trop grande distance s'opposerait à la bonne fréquentation de l'Ecole Centrale à Boulogne, mais l'air marin serait nuisible à la santé des élèves; un sol froid et peu productif, des hivers plus longs et plus rigoureux, des chemins montagneux et difficiles, l'affluence des voyageurs anglais qui en temps de paix débarquent sur nos côtes et sèment l'or sur leurs pas, ce qui deviendrait une leçon de prodigalité autant redoutée des familles que contagieuse pour les élèves, tout se réunirait pour éloigner les élèves de Boulogne et laisser son Ecole déserte». Dans la même lettre, Arras avance des arguments plus sérieux : «la ci-devant abbaye Saint-Vaast bâtie à neuf est prête à accueillir l'Ecole... Elle possède une riche bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle tout formé et un dépôt d'instruments de physique...»

### Installation de l'Ecole à Boulogne

En fin de compte, l'Ecole Centrale du Pas-de-Calais est installée à Boulogne, non sans difficultés matérielles pour la municipalité<sup>8</sup> qui est loin d'être riche. Il est décidé que le ci-devant Séminaire (Grand-Rue) sera le local approprié, et que les réparations et travaux complémentaires seront confiés à l'architecte Gi-

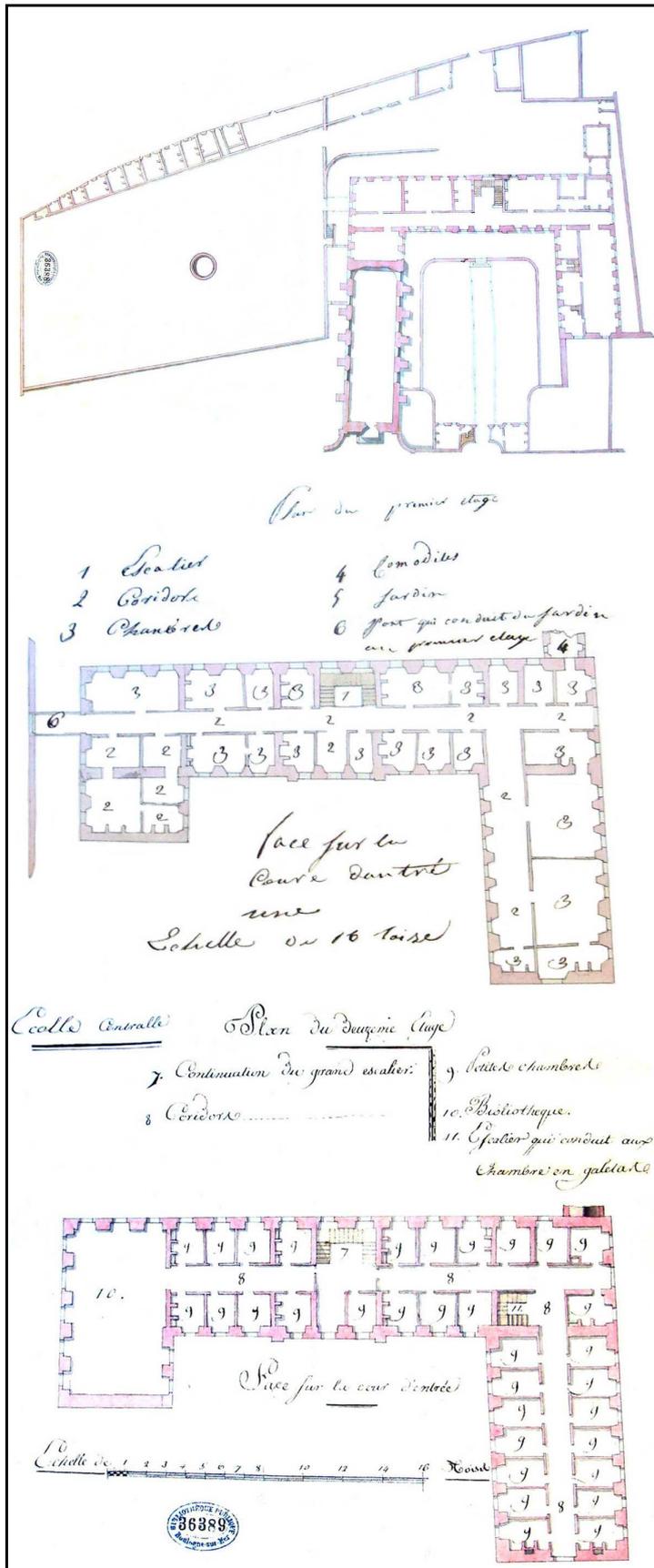
<sup>4</sup>Source : AM, 1D 12/17 et 1 D 12/27.

<sup>5</sup>Né le 17-7-1785 à BSN, fils de Victor, brasseur, et de Marie Roussel.

<sup>6</sup>Né le 3-9-1784 à BSN, fils de Jean, menuisier, et de Marie Grebet.

<sup>7</sup>Source : collection Barbier, conservée aux Archives Départementales du Pas-de-Calais.

<sup>8</sup>Source : AM documents cotés 1D/1 à 1D/9.



raux Sannier. Dans un premier projet, ce dernier pense à faire construire des logements pour les professeurs, mais on s'y refuse pour raisons pécuniaires.

L'attitude négative d'Arras agace le conseil municipal de Boulogne qui écrit 16 frimaire an VI (6-12-1796)<sup>9</sup> dans un moment d'impatience, «que d'autres départements jouissent déjà des heureux effets de l'organisation des Ecoles Centrales... que l'éducation de la jeunesse négligée depuis un certain temps ainsi que les sciences et les arts, appellent impérieusement l'organisation de cet établissement utile aux jeunes gens et nécessaire au progrès des lumières...»

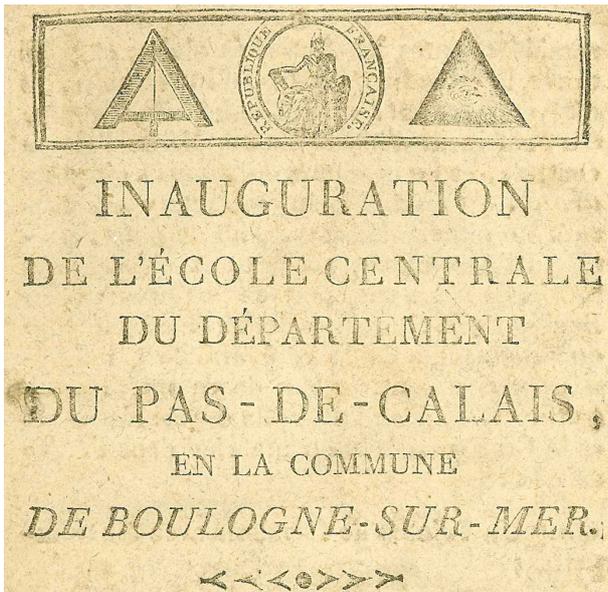
Le 22 nivôse an VI (11-1-1798) les plans de l'Ecole sont établis et envoyés à Arras (qui freine une dernière fois des quatre fers) et aussi et surtout directement à Paris espérant obtenir encore l'appui de Daunou.

Enfin le 15 germinal an VI (29-3-1798) l'Ecole Centrale de Boulogne est inaugurée en grande pompe. Un cortège<sup>10</sup>, partant de la Porte des Dunes, défile longuement dans les rues de la ville pour se rendre à l'Ecole Centrale. Il est composé de plusieurs détachements militaires et corps de musique, de groupes de matelots et matelotes, de pères et mères de famille et des autorités civiles et militaires. On peut lire sur trois banderoles : «le besoin a rassemblé les hommes, l'instruction les a civilisés», «l'éducation de l'homme commence à la naissance, elle appartient aux femmes», «c'est sous la protection de la liberté que les arts se fondent»; un des chants honore cette maxime : «nul n'est bon citoyen

Plans de l'Ecole Centrale, située lors Grand-Rue dans les locaux de l'actuelle université.  
(BM, 11<sup>e</sup> portefeuille, 15 et 16)

<sup>9</sup>Source : même série 1D aux AM.

<sup>10</sup>Source : document imprimé à 800 exemplaires à Arras, décrivant cette cérémonie (collection privée).



*Inauguration de l'Ecole Centrale. (Collection privée)*

s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux; nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et scrupuleusement observateur des lois». Arrivé à l'Ecole, un administrateur en ouvre les portes et des jeunes filles représentant les Muses et les Grâces jettent des fleurs sur le sol. Le discours d'inauguration prononcé par le professeur d'histoire naturelle, décrivant les matières qui seront enseignées, est d'une étonnante modernité. Il imagine *des sorties scolaires* et *des projets écologiques*; il déclare notamment : »des incursions dans la campagne, dans les forêts, le long des falaises et dans les carrières de marbre, nous feront connaître le pays qui nous entoure ... Nous essaierons de retenir les dunes par des plantations bien ordonnées...»

### Les professeurs et les programmes<sup>11</sup>

Les professeurs de l'Ecole Centrale<sup>12</sup> sont recrutés par un jury départemental comprenant entre autres Bernard Gros et Jacques Mutinot, suivant un double critère de compétence scientifique et de moralité républicaine, ils doivent «prêter serment de haine à la royauté et à l'anarchie». Ils sont particulièrement gâtés par la République, car après 25 ans de service, ils ont droit à une pension de retraite égale à la totalité de leur salaire qui est celui d'un administrateur de département. Ils peuvent aussi être révoqués par le même jury. Voici donc les

professeurs et les programmes conçus par leurs soins.

Thomas Eddrop, né en 1740 à Genève, est d'abord peintre à l'Académie de Paris. Il enseigne à Boulogne «le dessin de la figure humaine et celui d'architecture pour ceux qui se destinent aux arts mécaniques». Il s'engage à développer l'amour des Beaux-Arts. Son cours semble avoir été bien suivi. Il meurt en 1811 Grand Rue à Boulogne.

L'histoire est enseignée d'abord par Etienne Lenglet<sup>13</sup>, puis par Honoré Spitalier de Seillans, qui, avant 1789, était préfet au collège de l'Oratoire d'Arras (et aussi franc-maçon). Il se marie et a un enfant né le 21 frimaire an VIII à Boulogne. Le programme d'histoire, étalé sur deux ans, est ambitieux. On part des Celtes, de l'empire romain et de sa chute, pour étudier les histoires de France, d'Angleterre et d'Espagne. On insiste sur la découverte de l'Amérique, l'invention de l'imprimerie et celle de la poudre à canon. Les voyages de Cook et Bougainville sont à l'honneur, et bien entendu on termine l'année scolaire par la Révolution française et les campagnes de Bonaparte.

Armand Maizière et Edmé Liégeard<sup>14</sup> sont tous deux anciens élèves de l'Ecole Polytechnique<sup>15</sup>, première promotion de 1794 ! Le premier enseigne les mathématiques, en priorité des notions pratiques : «procédés d'arpentage, échelles graphiques d'une grande utilité pour le commerce» et aussi des notions d'algèbre et

<sup>11</sup>Sources princip. : BM, C 3353 et SBR 2<sup>a</sup>; AM, registres d'état-civil; dictionnaires de biographies françaises.

<sup>12</sup>Une esquisse de cette étude a été faite le 15-6-1904 dans le journal *La France du Nord* (BM).

<sup>13</sup>Né le 26-3-1757 à Arras, d'Etienne, notaire et de Gélye Grenier. Etienne Lenglet est cité juge au tribunal de Bapaume lors de son mariage à Arras en 1792 avec Thérèse Gillet; en l'an II il exerce la mission de commissaire national près le tribunal du district d'Arras.

<sup>14</sup>Né le 19-7-1772 à Auxerre, d'Edmé, greffier des consuls, et de Marie Garmier.

<sup>15</sup>Rappelons que de 1794 à 1804, l'Ecole Polytechnique est une école civile, appelée aussi Ecole Centrale des Travaux Publics.



Romance pour la fête des époux du 10 floréal an VI, écrite par Henriquez professeur de lettres (BM de Boulogne)

de géométrie ressemblant fort à ce qui était appris dans les lycées des années 1950. Après la fermeture de l'École en 1803, il passe à Douai un doctorat ès sciences et on le retrouve en 1814 à Versailles professeur en Mathématiques Spéciales. Quant à Liégeard, il enseigne aux élèves la physique et la chimie. Pour cette dernière science, il fait étudier l'ouvrage *Les éléments de chimie* de Chaptal (le même qui fera fermer les Ecoles Centrales), et «les produits qui servent à nous nourrir, rétablir la santé, ceux qui donnent naissance aux arts du tanneur, du teinturier etc». Liégeard se marie à Boulogne<sup>16</sup>, il devient ensuite professeur au lycée de Douai et meurt dans cette ville le 26-10-1807.

Jean Lissès, né en 1766 à Paris, est d'abord professeur de rhétorique chez les Oratoriens de Boulogne. A la Révolution il fait partie du Club des Amis de la Constitution puis devient agent national du district. En 1798 il enseigne la grammaire qui, selon lui, «s'applique à tous les objets de l'intelligence humaine». Il meurt en 1835 à Boulogne, étant avocat au barreau.

Joseph Blanche, puis Louis Henriquez enseignent les belles lettres. Leur programme consiste à étudier «l'art d'écrire, les genres en vers et en prose, la théorie de la composition et de la critique littéraire. En traitant chacun des genres en particulier, on remontera toujours

aux Anciens qui sont les premiers modèles et on descendra à la Renaissance... On abordera la littérature anglaise, allemande, italienne». Né le 30-11-1765 à Paris, Henriquez avait d'abord été professeur, puis pendant la Révolution conservateur des Bibliothèques Nationales à Paris. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le diable à confesse*, *Les crimes des Jacobins*.

Le citoyen Aubijoux donne le cours de langues anciennes, il fait étudier les *Georgiques* de Virgile et les *Fables* d'Esopé. Dans son discours d'introduction, il déclare «qu'il donnera aux élèves les moins avancés des leçons proportionnées à leurs facultés».

Jean Pierre Pichon enseigne l'histoire naturelle. En l'an VIII ses élèves étudient la minéralogie et la botanique vue sous l'angle de l'agriculture. L'an IX est consacré à la zoologie et principalement «aux individus indigènes du Pas-de-Calais utiles au cultivateur». Il fonde avec l'historien Jacques Henry la Société d'agriculture de Boulogne.

Prosper Lebas, chargé du cours de législation, décrit ainsi son programme en début d'année : «la législation est fondée sur la saine morale, sur l'existence d'un être suprême vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, et par conséquent sur l'immortalité de l'âme; elle est l'art de rendre les hommes heureux en société, la première étant la famille. On passera ensuite à la formation de l'état social, aux droits et devoirs afférents : liberté et égalité, mais obéissance aux lois et aux magistrats... On étudiera les inconvénients de la monarchie absolue et de la démocratie... Nous finirons par l'étude des constitutions d'Athènes, Rome et des Etats-Unis».

Pour ce qui est de l'étude des langues vivantes, on note avec le plus grand regret que ces cours n'ont pas été organisés à Boulogne, peut-être tout simplement faute d'avoir trouvé des enseignants ! Pierre Daunou avait pourtant insisté auprès du Corps Législatif sur l'import-

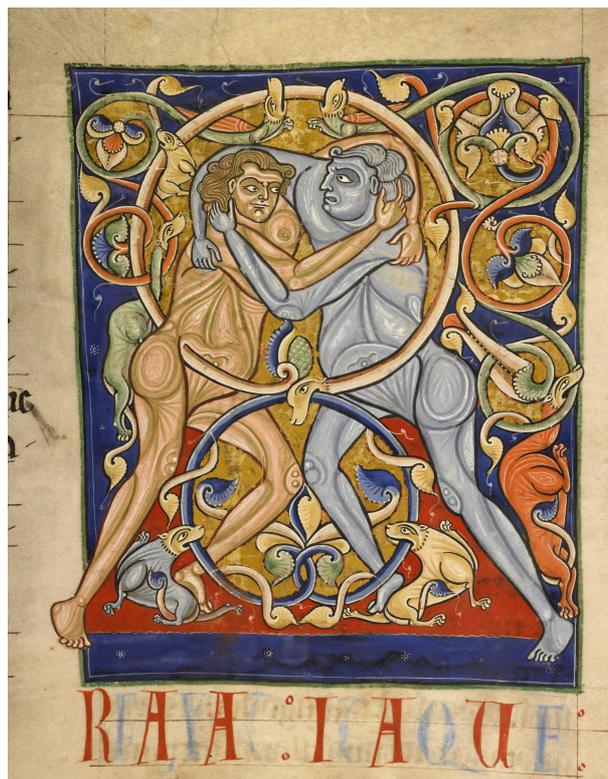
<sup>16</sup>Le 20 prairial an VIII, avec Françoise Martinet. Ses collègues Blanche et Maizière sont témoins.

tance d'apprendre l'anglais et aussi l'allemand !

Les programmes sont intéressants et sont en rupture avec ceux des anciens collègues, ils sont l'ébauche de ceux qui seront étudiés un siècle plus tard. Les professeurs semblent brillants. Mais les parents d'élèves sont déçus par la trop grande liberté laissée à leurs enfants en ce qui concerne le choix des matières, le manque de dirigisme dans le travail et l'absence d'éducation religieuse. A Boulogne, tous les cours semblent être bien suivis, ce qui n'est pas le cas dans d'autres départements, où l'on se plaint du manque d'assiduité à ceux de belles lettres. Il faut aussi signaler que les professeurs s'impliquent dans la vie de la commune de Boulogne : le 10 fructidor an VII, Blanche, Liégeard, Eddrop organisent *la Fête des Vieillards*<sup>17</sup>, où défilent notamment: Sannier, architecte, 80 ans, Fournier, gantier, 81 ans, Tiesset père, négociant, 84 ans; le 10 floréal an VI Henriquez écrit une poésie sur *la Fête des Epoux*.



Distribution d'un prix donné par Isnardy en 1789 au collège des Oratoriens d'Arras. (AD de Dainville, collection Barbier)



Bible de Saint-André-au-Bois, XII<sup>e</sup> siècle, initiale historiée : hommes nus combattants, formant la lettre A de l'incipit *Areaxat: itaque* (BM de Boulogne/mer, Ms 002, tome 2, folio 81).

### Jean-Baptiste Isnardy<sup>18</sup> et la Bibliothèque Municipale

Né le 1-8-1749 à Puget-Théniers dans le comté de Nice, lors province du royaume de Sardaigne, Jean-Baptiste Isnardy<sup>19</sup> fait ses études chez les Oratoriens de Toulon, puis em-

<sup>17</sup>Remerciements à Sébastien Hoyer pour la communication de ce document, ainsi que pour celle des portraits de Dupont-Delporte et d'Armand Boucher, reproduits dans la seconde partie de cet article.

<sup>18</sup>Une étude de ce personnage existe déjà à la BM, dont le début du présent paragraphe est inspiré.

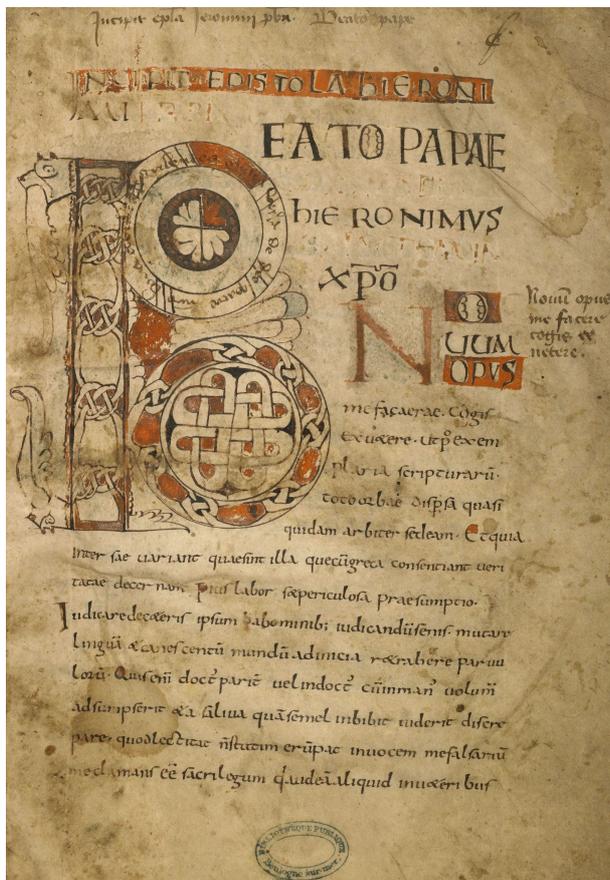
<sup>19</sup>Fils de Jean, homme de loi, et de Thérèse David, native de Nice. Parmi ses plus anciens ancêtres répertoriés dans des actes notariés, on trouve Jean Antoine Isnardy, né vers 1600, notaire à Saint-Pierre (Alpes de Haute-Provence), époux d'Anne Amadiou fille d'un avocat de Draguignan. Un descendant de Jean Antoine (natif de Puget-Théniers) émigre au Canada vers 1860 comme chercheur d'or et épouse la fille d'un chef indien; son petit-fils Willy Isnardy est tué près de Vimy dans les rangs de l'armée canadienne en 1917 lors de la grande guerre et est inhumé à Sains-en-Gohelle. Remerciements à Gilles Clerc et à son épouse Aimée Isnardy, descendante elle aussi dudit Jean Antoine, à qui nous devons le contenu de cette note.

brasse l'état religieux. Ses supérieurs l'envoient au collège des Oratoriens d'Arras pour y enseigner les sciences physiques. A la Révolution il signe le serment constitutionnel et lorsque son collège est fermé en 1792, il cherche à tout prix à reconstituer un semblant d'enseignement secondaire à Arras. Il donne même pendant un certain temps des cours du soir pour enfants et adultes<sup>20</sup>. L'Ecole Centrale du Pas-de-Calais étant installée à Boulogne, il faut donc constituer une Bibliothèque. C'est à Isnardy qu'est confiée cette tâche dont il s'acquitte en un mois. Parmi les 180000 livres confisqués aux ordres religieux, regroupés dans des dépôts littéraires, il choisit 9000 volumes dont 85 manuscrits. De là vient la richesse de notre Bibliothèque Municipale<sup>21</sup>, qui en l'an VIII est installée au second étage de l'Ecole.

Après la fermeture de l'Ecole Centrale, Isnardy devient bibliothécaire de la ville jusqu'à sa mort en 1830 à Boulogne. Le 12 brumaire



*Vie de Saint Bertin, vers l'an 1000, remise d'un ouvrage à Saint Bertin, au centre sous l'arc médian on peut voir la main de Dieu. (BM de Boulogne/mer, Ms 107, folio 7)*



*Evangélaire (breton ?), IX<sup>e</sup> siècle, initiale ornée formant la lettre B de l'incipit Beato papae hieronimus (BM de Boulogne/mer, Ms 008, folio 1).*

an XI il épouse Victoire Adam, fille de Jean, armateur et fondateur de la banque du même nom, dont il aura une fille Jeanne Isnardy qui épouse en 1827 Armand Boucher de Crévecoeur. En 1821 Isnardy est conseiller municipal et en 1827 conservateur du Musée dans la section des antiquités.

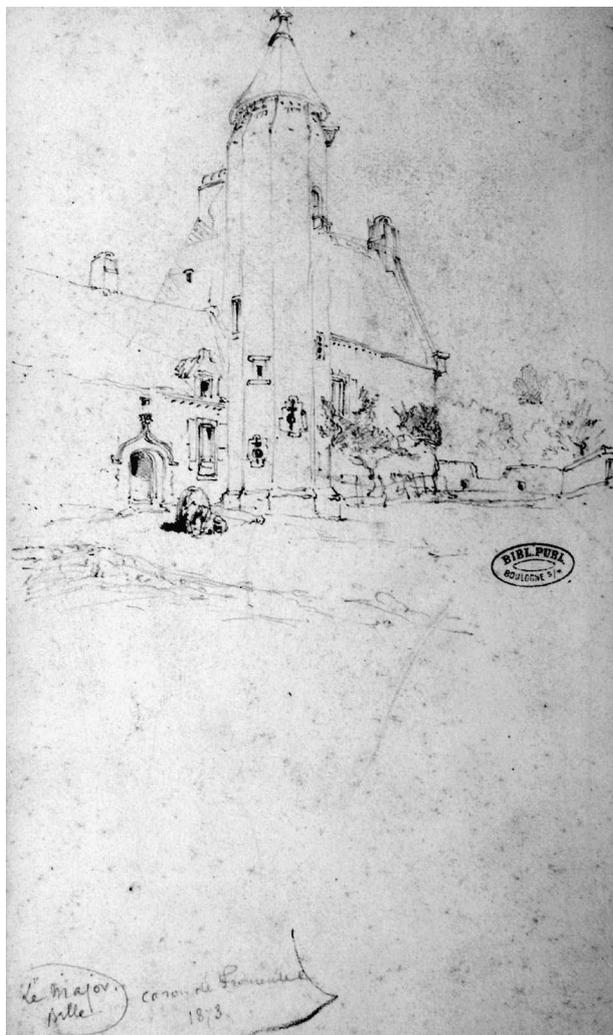
La Bibliothèque Municipale de Boulogne a failli plusieurs fois disparaître de Boulogne. Afin d'y établir un hôpital militaire pour le futur camp de Boulogne, Bonaparte exige l'évacuation en huit jours<sup>22</sup> des bâtiments de

<sup>20</sup>Source : AD, fonds Isnardy de la collection Barbier.

<sup>21</sup>Les manuscrits anciens dont les photos illustrent le présent article proviennent du fonds constitué par Isnardy. Remerciements à Karine Jay et Sandrine Boucher, conservatrices de la BM, qui nous ont transmis des photos de quatre manuscrits, conformément aux règles de communication du fonds numérisé de la BM.

<sup>22</sup>Suivant l'arrêté du maire de Boulogne en date du 17 messidor an XI (6-7-1803), «l'évacuation de l'Ecole Centrale doit se faire en 8 jours et les personnels logés dans cette Ecole doivent déloger sur le champ». AM : document 1D 13/30.

l'Ecole. Les livres sont transportés à la sous-préfecture, un peu trop brutalement paraît-il, des ouvrages jetés par la fenêtre dans des chariots auraient pu (ou ont dû) être abîmés. En plus lors de la création du Lycée de Douai, 380 volumes de la Bibliothèque lui sont attribués. Ce n'est pas tout. Un arrêté de 1807 du préfet du Pas-de-Calais ordonne la restitution à Arras de 542 volumes, mais Boulogne n'obéit pas. En 1836<sup>23</sup>, le journal arrageois *Le Courrier du Pas-de-Calais* réclame des ouvrages saisis par Isnardy. S'ensuit une polémique entre ce journal et la feuille boulognaise *L'Annotateur*, où l'on se menace, on persifle, on ironise sur le bien-fondé des revendications de l'autre bord. La querelle finit par s'apaiser et les manuscrits et autres incunables restent à Boulogne.



Le manoir le Major à Belle, dessin (1873) de Victor-Jules Vaillant dont le père fut élève de l'Ecole Centrale. Cette demeure fut achetée en 1819 par Isnardy. A cette époque, il y avait un puits devant la porte d'entrée. (BM de Boulogne/mer),

## La fin de l'Ecole Centrale de Boulogne

Après le coup d'état du 18 brumaire an VIII, Chaptal ministre de Bonaparte émet des critiques sur les Ecoles Centrales : «l'instruction s'y donne sans surveillance... Les élèves ne sont pas soumis à une discipline assez sévère ... L'heure des leçons est commandée par la seule commodité des professeurs... Cependant l'enseignement des Ecoles Centrales vaut mieux que celui des anciens collèges». Dans le régime que le Premier Consul songe à imposer bientôt à la France, il ne peut y avoir de place pour ces Ecoles, où vit trop l'esprit des encyclopédistes et celui de la Révolution. Bonaparte va créer en remplacement 30 lycées pour toute la France, où régnera la discipline militaire rappelant celle monacale d'avant 1789, et où l'on étudiera principalement le latin et les mathématiques.

Le 1<sup>er</sup> germinal an XI (22-3-1803) l'Ecole Centrale de Boulogne est officiellement fermée. Le professeur Pichon<sup>24</sup> écrit au maire de Boulogne pour demander que le jardin de botanique qu'il a créé puisse être continué et que l'on maintienne l'école d'histoire naturelle; le 2 nivôse an XI (23-12-1803), le professeur Liégeard écrit à son tour au maire pour demander que, parmi les lycées créés par Bonaparte, il s'en trouve un à Boulogne en remplacement de l'Ecole Centrale. Ultimes et vaines démarches : on va créer à Douai un seul lycée pour les deux départements du nord. C'en est fini de notre premier lycée public.

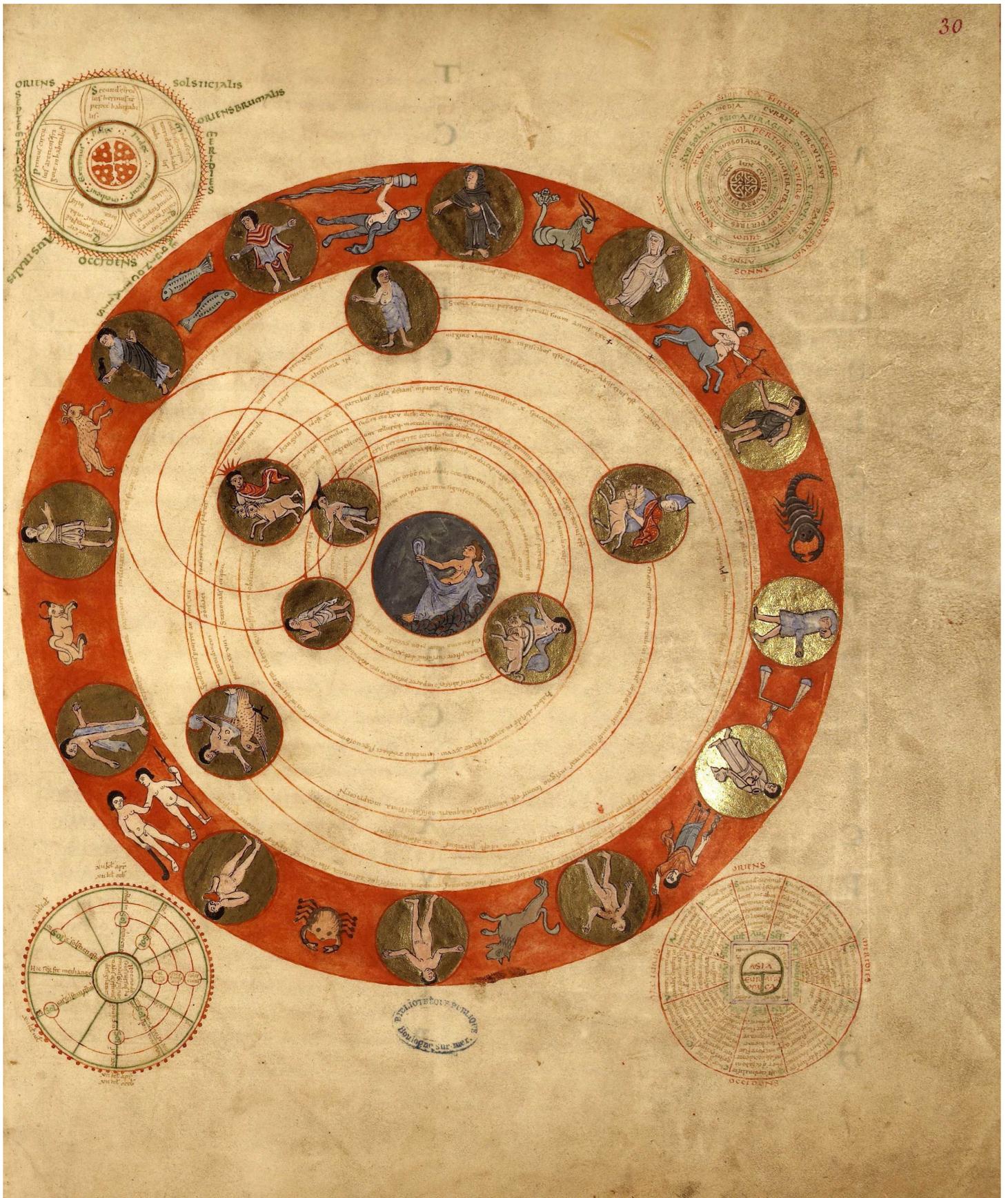
(La seconde partie de cette étude, qui sera publiée dans un prochain Cahier, portera sur ce que sont devenus les élèves de cette Ecole, tant sur le plan local que national.)

**Marcel FOURNET**

Membre correspondant de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais

<sup>23</sup>: journal *L'Annotateur* du 20-10-1836 et suivants.

<sup>24</sup> AM : document 1D 13.



Les phénomènes d'Aratus, X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, zodiaque avec planétarium; entre les signes du zodiaque, des médaillons montrent des personnages symbolisant les travaux des saisons. Les trajectoires des planètes sont forcément complexes, à cause de l'hypothèse plaçant la Terre au centre de l'univers.

(BM de Boulogne/mer, Ms 188, folio 30)